



HR Sprint

Plan de paie du

16 décembre 2020

BU HCM – Cegid HR Sprint

Version : décembre 2020

Niveau : Document Public

Mise à jour : 16 décembre 2020

Destinataires : Clients – Collaborateurs CEGID

cegid

À propos de ce document

Le but de ce document est de présenter les apports et corrections du plan de paie du 16 décembre 2020.

Niveau de confidentialité	Document Confidentiel
Dernière mise à jour	16 décembre 2020
Destinataires	Réservé à un usage strictement interne

Mentions légales

La permission est accordée en vertu du présent Accord pour télécharger les documents détenus par Cegid et pour utiliser l'information contenue dans les documents uniquement en interne, à condition que: (a) la mention de copyright sur les documents demeure sur toutes les copies du matériel ; (b) l'utilisation de ces documents soit à usage personnel et non commercial, à moins qu'il n'ait été clairement défini par Cegid que certaines spécifications puissent être utilisées à des fins commerciales ; (c) les documents ne seront ni copiés sur des ordinateurs en réseau, ni publiés sur quelque type de support, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation explicite de Cegid; et (d) aucune modification ne soit apportée à ces documents.

1. Préambule.....	5
1.1. Plan de paie	5
1.2. Informations.....	5
1.3. Préconisations	5
2. Information importante utilisateurs CEGID BUSINESS RH V9..	7
3. Points d'attention utilisateur.....	8
4. DSN.....	9
4.1. Organismes.....	9
4.1. Plafonnement de l'exonération fiscale des heures supplémentaires	9
4.1.1. Régularisations suite à heures supplémentaires effectuées en état d'urgence sanitaire	9
4.1.2. Apprentis.....	13
4.2. 026 Heures supplémentaires exonérées	14
4.3. Montant net versé 2021	19
4.4. Rémunération nette fiscale.....	20
4.5. Rattrapage des heures supplémentaires 2020	23
4.5.1. Rémunération	23
4.5.2. Etat.....	26
4.5.3. Exemple.....	26
4.6. 025 Chômage intempérie	27
4.6.1. Paramètres.....	27
4.6.2. Exemple.....	33
5. Taxe sur salaires mensuelle	34
6. CSG-CRDS sur heures supplémentaires	35
7. Prélèvement à la source	36
8. Maladie Alsace Moselle MSA	37

9. Indemnité de transaction.....	39
10. Contrat de professionnalisation.....	40
11. Codification DUCS.....	42
12. KBs des plans de paie précédents	43

1. PREAMBULE

1.1. Plan de paie

Pour connaître la version du plan de paie, vous pouvez consulter la valeur de l'élément national **9994**. Pour ce plan de paie, elle correspond à la valeur : **16122020,0001**.

1.2. Informations

Les rubriques d'origine conventionnelle présentes dans le plan de paie de Cegid HR Sprint ont été apportées pour répondre à des problématiques ponctuelles sur des points particuliers et précis des dispositions conventionnelles. Les valeurs apportées lors de la création de ces paramétrages n'ont donc pas vocation à être actualisées.

Nous vous informons par conséquent qu'aucune de ces valeurs d'origine conventionnelle n'est plus mise à jour depuis le plan de paie d'octobre 2018.

1.3. Préconisations

Pour une utilisation optimisée, nous vous conseillons la mise en place des niveaux préconisés.

Vous trouverez la [KB0014362](#) - La gestion des niveaux préconisés - dans la base de connaissance de votre portail utilisateurs CEGID.

Pour activer la gestion des niveaux préconisés, dans vos dossiers, vous devez cocher dans les paramètres Sociétés / Préférence : gestion des niveaux et des éléments dossiers.

Paramètres Société

Paie Paramètres Salarié Caractéristiques Génération comptable N4DS **Préférences** Formation Interface Compléments

Paie

- Paramètres
- Salarié
- Caractéristique
- Génération con
- N4DS
- Préférences**
- Formation
- Interface
- Compléments
- Autres
- DUE dématériel
- IJSS & maintien
- eRH
- DSN

Modèle d'édition du bulletin
Par défaut CEGID Bulletin de Paie

Cumul édité en bas de bulletin

Absence 1

Acquis

Pris

Absence 2

Acquis

Pris

Absence 3

Acquis

Pris

Absence 4

Acquis

Pris

Cumul 1

Cumul 2

Cumul 3

Cumul 4

Cumul 5

Cumul 6

Cumul mensuel édité en bas de bulletin

Champ 1

Libellé

Champ 2

Libellé

Champ 3

Libellé

Etat justificatif

Heure 20 Heures travaillées

Rémunération 01 Brut avant abattement

Repas pris Montant rémunération 0500

Heures exo. 44 Heures complémentaires exonérées

Éléments du bulletin

Gestion des niveaux et des éléments dossier

Gestion édition Original/Duplicata/Spécimen

Alertes

Gestion des alertes de paie

Application de paie

Libellé des rubriques

Mode d'impression rubriques

Mode de saisie des rubriques

Calendrier

Edité en Gestion en heures

Visite médicale

Périodicité Tous les 2 ans

Nb de zones libres combo 0

Nb de zones libres montant 0

DUCS

Factorisation

Gestion des Accidents du travail

Activer la gestion des accidents du travail

Activer la gestion automatique des MAJs

2. INFORMATION IMPORTANTE UTILISATEURS CEGID BUSINESS RH V9

Pour les utilisateurs de **Cegid Business RH V9**, nous vous rappelons l'arrêt définitif de nos services d'assistance et de maintenance au **30 Septembre 2020**. Vous ne bénéficierez plus de nos services d'assistance et de maintenance ni d'aucune mise à jour légale ou fonctionnelle.

Pour assurer une continuité de service sereine et sécurisée, nous vous invitons à évoluer vers notre solution Cegid HR Sprint.

3. POINTS D'ATTENTION UTILISATEUR

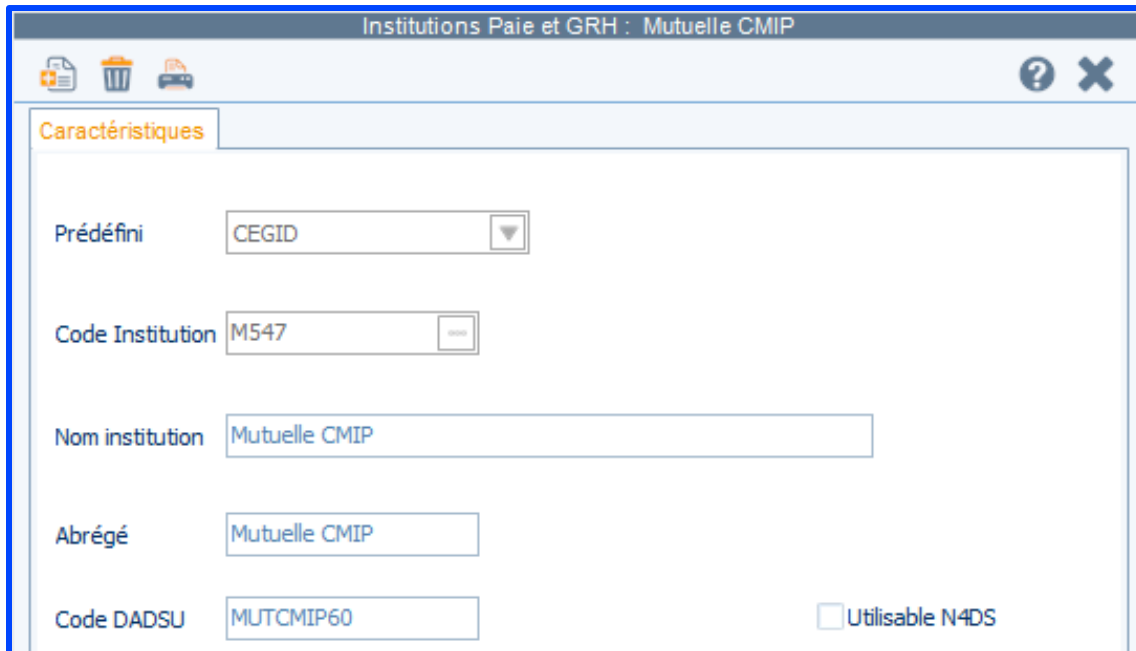
Vous trouverez ci-dessous les points apportés qui peuvent nécessiter une attention de l'utilisateur.

Titre	Pages
DSN	P9
Taxe sur salaires mensuelle	P34
CSG-CRDS sur heures supplémentaires	P35
Prélèvement à la source	P36
Maladie Alsace Moselle MSA	P37

4. DSN

4.1. Organismes

Création de l'organisme M547 « Mutuelle CMIP »



The screenshot shows a web browser window titled "Institutions Paie et GRH : Mutuelle CMIP". The main content area is a form with the following fields:

- Prédéfini:** A dropdown menu with "CEGID" selected.
- Code Institution:** A text input field containing "M547".
- Nom institution:** A text input field containing "Mutuelle CMIP".
- Abrégé:** A text input field containing "Mutuelle CMIP".
- Code DADSU:** A text input field containing "MUTCMIP60".
- Utilisable N4DS:** A checkbox that is currently unchecked.

Modification des libellés des organismes suivants :

- X180 devient « COLONNA FACILITY »
- X187 devient « COLONNA BROKER »

<https://www.net-entreprises.fr/nomenclatures-dsn-p20v01/>

4.1. Plafonnement de l'exonération fiscale des heures supplémentaires

4.1.1. Régularisations suite à heures supplémentaires effectuées en état d'urgence sanitaire

Création des rémunérations suivantes :

80Z8 « HS/HC Etat d'urgence »

8028 HS/HC Etat d'urgence

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Prédéfini: CEGID

Code: 8028 Libellé: HS/HC Etat d'urgence

Nom court: HS/HC Etat d'urges

Thème: Compléments de salaire

Activité: <Toutes>

Rubrique imprimable sur le bulletin

A exclure du calcul du maintien A exclure du calcul de la paie à l'envers

Participe au calcul des IJSS

A ajouter dans le coût global du salarié

8028 HS/HC Etat d'urgence

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Type de calcul effectué: Montant

	Base	Taux	Coefficient	Montant
Type	Eléments variables			Variables de paie
Valeur				CO90
Montant	Quantité			Test déclenchement ...
Imprimable/Décimales	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2

	Type	Valeur
Minimum	<<Aucun>>	
Maximum	<<Aucun>>	

Elle permet de déclencher la régularisation des heures supplémentaires lorsque des heures supplémentaires ont été effectuées entre le 16 mars 2020 et le 11 juillet 2020.

8156 « dont régul HS/HC Etat d'urgence »

8156 HS/HC Etat d'urgence

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Prédéfini: CEGID

Code: 8156 Libellé: HS/HC Etat d'urgence

Nom court: HS/HC Etat d'urges

Thème: Compléments de salaire

Activité: <Toutes>

Rubrique imprimable sur le bulletin

A exclure du calcul du maintien A exclure du calcul de la paie à l'envers

Participe au calcul des IJSS

A ajouter dans le coût global du salarié

8156 HS/HC Etat d'urgence

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Type de calcul effectué: Montant

Base & Taux & Coefficient & Montant				
	Base	Taux	Coefficient	Montant
Type	Variables de paie			Valeur
Valeur	CI82			0.000000001
Montant	Montant des heures e...			
Quantité	Quantité			
Imprimable/Décimales	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2

Mini & Maxi	
Type	Valeur
Minimum	<<Aucun>>
Maximum	<<Aucun>>

Cette rémunération permet d'éditer le montant de la régularisation du net imposable.

Les rémunérations 80Z8 et 8156 sont ajoutées aux profils suivants :

Liste des profils associés				
Type	Code	Libellé	Thème du Profil	Prédéfini
Cas Particuliers	366	Gestion des Heures Sup -20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Cas Particuliers	368	Gestion des Heures Sup +20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Cas Particuliers	674	Apprenti HS exo -20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Cas Particuliers	676	Apprenti HS exo +20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Cas Particuliers	DO6	MSA Apprenti HS exo -20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Cas Particuliers	DO8	MSA Apprenti HS exo +20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Autres Rémunérations	JC4	Hrs sup mensualisées (10,20 et 25%)		CEGID
Autres Rémunérations	JZ6	Hrs sup mensu (10,20, 25%) Apprenti		CEGID
Cas Particuliers	LA2	MSA Heures Sup exo -20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Cas Particuliers	MO2	MSA Heures suppl exo +20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Autres Rémunérations	MO4	MSA Hrs sup mensu (10,20 et 25%)		CEGID
Autres Rémunérations	MO6	MSA Hrs sup mensu (10,20, 25%) App		CEGID
Nombre de profil :		12		

Les rémunérations 80Z8 et 8156 ne se déclencheront que sur le mois de décembre 2020 via l'élément national 1990 « Déclcht régul HS etat d'urgence » :

Éléments nationaux : Déclcht régul HS etat d'urgence

Caractéristiques
Commentaire

Prédéfini	CEGID
Code	1990
Libellé	Déclcht régul HS etat d'urgence
Date de validité	01 déc. 2020
Libellé abrégé	Déclcht régul HS
Valeur	1,0000
Valeur en Alsace Moselle	0,0000
Thème	Général
Convention collective	Toutes les conventions
<input checked="" type="checkbox"/> Type monétaire	<input checked="" type="checkbox"/> Prise en compte du décalage de paie
<input type="checkbox"/> Régime Alsace Moselle	

4.1.2. Apprentis

Les apprentis étant exonérés de CSG-CRDS, le plafond des heures supplémentaires défiscalisées est net. Il ne doit pas être fait application du coefficient.

Nous modifions notre paramétrage pour prendre en compte cette précision :

Création de la variable de paie CO82 « Coeff HS net Sal/Apprenti »

The screenshot shows a configuration window titled 'Variable : CO82 Coeff HS net Sal/Apprenti'. The window contains the following fields and settings:

- Prédéfini:** CEGID
- Code:** CO82
- Libellé:** Coeff HS net Sal/Apprenti
- Nature:** Test
- Thème:** Calcul de la paie

Below these fields, there are three conditional logic blocks:

- Si:** Variables de paie (dropdown) 0094 (with a plus icon) Catégorie DUCS (<> dropdown) Valeur (coef, taux, quar) (dropdown) 3 (with a plus icon). A 'FIN' dropdown is below this block.
- Alors:** Valeur (coef, taux, quar) (dropdown) 1 (with a plus icon) 1 * (dropdown) Variables de paie (dropdown) CLM0 (with a plus icon) Dénominateur Plafond. A 'FIN' dropdown is below this block.
- Sinon:** Valeur (coef, taux, quar) (dropdown) 1 (with a plus icon) 1. A 'FIN' dropdown is below this block.

Cette variable remplace la variable CLM0 « Dénominateur Plafond HS exo » dans la rémunération 8160 « Montant HS exonérées net 2020 ».

Elle remplace la variable de paie CLM0 dans la variable de paie CLM2 « Plafond HS exo »

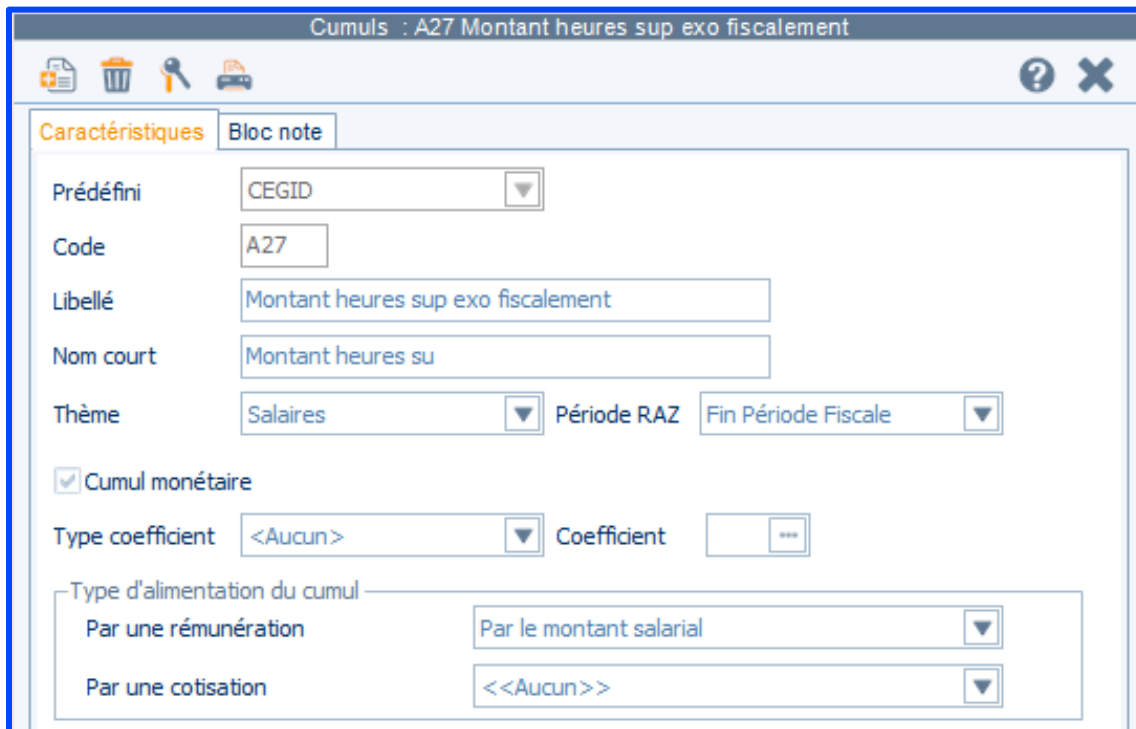
http://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail_dsn/a_id/2110/kw/2110

4.2. 026 Heures supplémentaires exonérées

Pour permettre de déclarer le montant des heures supplémentaires dans le bon type de rémunération à partir du CT 2021, nous apportons le paramétrage suivant :

Cumuls :

A27 « Montant heures sup exo fiscalement »



The screenshot shows a software window titled "Cumuls : A27 Montant heures sup exo fiscalement". It features a toolbar with icons for file operations and help. Below the toolbar are two tabs: "Caractéristiques" (selected) and "Bloc note". The "Caractéristiques" tab contains the following fields:

- Prédéfini:** A dropdown menu set to "CEGID".
- Code:** A text input field containing "A27".
- Libellé:** A text input field containing "Montant heures sup exo fiscalement".
- Nom court:** A text input field containing "Montant heures su".
- Thème:** A dropdown menu set to "Salaires".
- Période RAZ:** A dropdown menu set to "Fin Période Fiscale".
- Cumul monétaire:** A checked checkbox.
- Type coefficient:** A dropdown menu set to "<Aucun>".
- Coefficient:** A text input field with a "..." button.
- Type d'alimentation du cumul:** A section with two rows:
 - Par une rémunération:** A dropdown menu set to "Par le montant salarial".
 - Par une cotisation:** A dropdown menu set to "<<Aucun>>".

Ce cumul est repris dans une nouvelle fonction DSN BUB8 « Montant HS/HC non imposables ».

Cette fonction est reprise dans l'affectation DSN du CT 2021 Z030

Ce cumul est alimenté par une nouvelle rubrique de rémunération 8200 « Heures suppl non imposables »

8200 Heures suppl non imposables

Caractéristiques **Calcul** Validité Déclarations DSN

Type de calcul effectué Montant

	Base	Taux	Coefficient	Montant
Type	Variables de paie			Variables de paie
Valeur	0706			0712
Montant	Cumul HS + HC exo			Cumul montant des h...
Quantité	Quantité			
Imprimable/Décimales	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2

Mini & Maxi

	Type	Valeur
Minimum	<<Aucun>>	
Maximum	Variables de paie	CI78 Max non imposition HS/HC

8200 Heures suppl non imposables

Caractéristiques Calcul Validité Déclarations **DSN**

Périodicité

Nature prime

Nature <Aucune>

Date d'application 01 janv. 1900

Date modification 01 janv. 1900

Autres éléments

Autre élém... <Aucune>

Date d'application 01 janv. 1900

Date modification 01 janv. 1900

Rappels de paie

Type rappel de paie Heures supplémentaires exonérées

Non soumis à cotisation

Cette rémunération se déclenche à compter du 01/01/2021 via un critère d'application basé sur l'élément national 1986 « CT 2021 »

Eléments nationaux : CT 2021

Caractéristiques

Prédéfini: CEGID

Code: 1986

Libellé: CT 2021

Date de validité: 01 janv. 2021

Libellé abrégé: CT 2021

Valeur: 1,0000

Valeur en Alsace Moselle: 0,0000

Thème: Général

Convention collective: Toutes les conventions

Type monétaire Prise en compte du décalage de paie

Régime Alsace Moselle

Elle est ajoutée dans les profils suivants :

Type	Code	Libellé	Thème du Profil	Prédéfini
Cas Particuliers	366	Gestion des Heures Sup -20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Cas Particuliers	368	Gestion des Heures Sup +20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Cas Particuliers	674	Apprenti HS exo -20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Cas Particuliers	676	Apprenti HS exo +20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Cas Particuliers	DO6	MSA Apprenti HS exo -20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Cas Particuliers	DO8	MSA Apprenti HS exo +20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Autres Rémunérations	JC4	Hrs sup mensualisées (10,20 et 25%)		CEGID
Autres Rémunérations	JZ6	Hrs sup mensu (10,20, 25%) Apprenti		CEGID
Cas Particuliers	LA2	MSA Heures Sup exo -20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Cas Particuliers	MO2	MSA Heures suppl exo +20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Autres Rémunérations	MO4	MSA Hrs sup mensu (10,20 et 25%)		CEGID
Autres Rémunérations	MO6	MSA Hrs sup mensu (10,20, 25%) App		CEGID
Nombre de profil :		12		

A contrario, la rémunération 8100 « Heures suppl non imposables » ne se déclenchera plus à compter du 01/01/2021 via la mise en place d'un critère d'application : la variable de paie 3670 « Déclenchement rubrique R8100 ».

4.3. Montant net versé 2021

A compter du CT 2021, le montant net versé doit intégrer le montant des heures supplémentaires exonérées. Nous créons une nouvelle fonction DSN BU18 « Montant net versé CT2021 » pour prendre en compte le cumul A27 « Montant heures sup exo fiscalement »

Nous modifions l'affectation DSN BU12 pour qu'elle reprenne cette fonction à compter du CT 2021.

Affectations DSN : B07	
Prédéfini	CEGID
Version de la norme	CT3 : 2021
Identifiant	BU12
Donnée DSN	Montant net versé
Type de champ	Fonction
Champ	BU18 Montant net versé CT2021
Méthode d'alimentation	Affectation multi niveaux
Opérateur	+

4.4. Rémunération nette fiscale

A compter du cahier technique 2021, la rémunération nette fiscale doit intégrer le montant net des heures supplémentaires exonérées.

Nous créons les éléments ci-dessous :

Cumul A23 « Montant net HS/HC exo »

Cumuls : A23 Montant net HS/HC exo

Caractéristiques Bloc note

Prédéfini CEGID

Code A23

Libellé Montant net HS/HC exo

Nom court Montant net HS/HC

Thème Salaires Période RAZ Fin Exercice Social

Cumul monétaire

Type coefficient <Aucun> Coefficient

Type d'alimentation du cumul

Par une rémunération Par le montant salarial

Par une cotisation <<Aucun>>

Rémunération 8208 « Montant net HS/HC >2020 ».

8208 Montant net HS/HC >2020

Caractéristiques Calcul Validité Déclarations DSN

Prédéfini CEGID

Code 8208 Libellé Montant net HS/HC >2020

Nom court Montant net HS/HC

Thème Rémunération non imp. soumise à cot

Activité <Toutes>

Rubrique imprimable sur le bulletin

A exclure du calcul du maintien A exclure du calcul de la paie à l'envers

Participe au calcul des IJSS

A ajouter dans le coût global du salarié

8208 Montant net HS/HC >2020

Caractéristiques **Calcul** Validité Déclarations DSN

Type de calcul effectué Base * Taux

Base & Taux & Coefficient & Montant

	Base	Taux	Coefficient	Montant
Type	Montant cumul paie	Variables de paie		
Valeur	A27	CO82		
Montant	Montant heures sup e...	Coeff HS net Sal/App...		
Quantité	Quantité			
Imprimable/ Décimales	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2

Mini & Maxi

	Type	Valeur
Minimum	<<Aucun>>	
Maximum	<<Aucun>>	

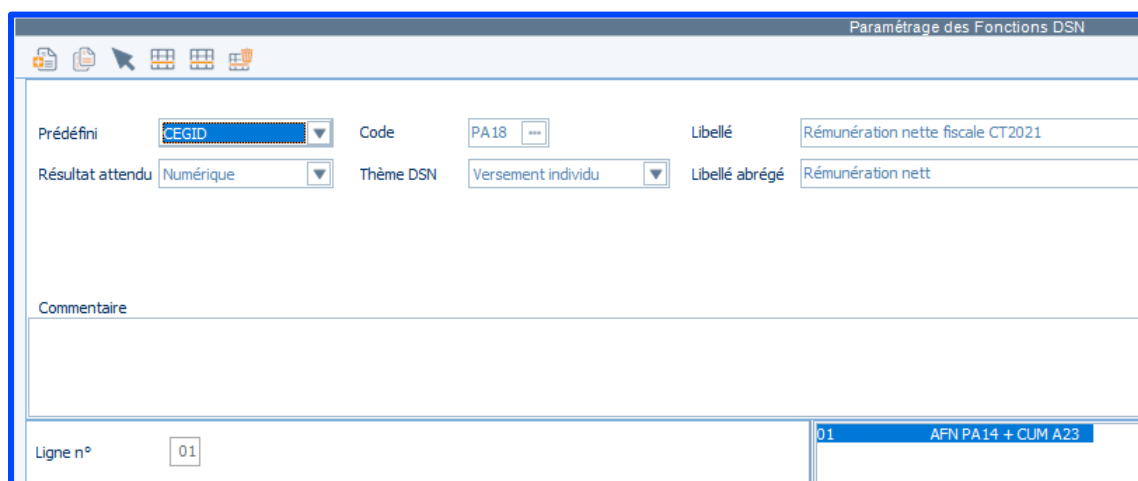
Cette rémunération se déclenche à compter du 01/01/2021.

Elle est ajoutée aux profils suivants :

Liste des profils associés				
Type	Code	Libellé	Thème du Profil	Prédéfini
Cas Particuliers	366	Gestion des Heures Sup -20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Cas Particuliers	368	Gestion des Heures Sup +20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Cas Particuliers	674	Apprenti HS exo -20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Cas Particuliers	676	Apprenti HS exo +20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Cas Particuliers	DO6	MSA Apprenti HS exo -20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Cas Particuliers	DO8	MSA Apprenti HS exo +20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Autres Rémunérations	JC4	Hrs sup mensualisées (10,20 et 25%)		CEGID
Autres Rémunérations	JZ6	Hrs sup menu (10,20, 25%) Apprenti		CEGID
Cas Particuliers	LA2	MSA Heures Sup exo -20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Cas Particuliers	MO2	MSA Heures suppl exo +20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID	
Autres Rémunérations	MO4	MSA Hrs sup menu (10,20 et 25%)		CEGID
Autres Rémunérations	MO6	MSA Hrs sup menu (10,20, 25%) App		CEGID

Nombre de profil : 12

Nous créons la fonction PA18 « Rémunération nette fiscale CT2021 »



Cette fonction remplace la fonction PA16 dans l'affectation DSN à compter du CT 2021.

4.5. Rattrapage des heures supplémentaires 2020

FAQ DSN INFOS 2397 « Modalité de rattrapage déclaratif des heures supplémentaires exonérées de l'année 2020 » https://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail/a_id/2397

4.5.1. Rémunération

Nous apportons la rémunération 8162 « DSN Montant HS exonérées 2020 »

8162 DSN Montant HS exonérées 2020

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Prédéfini: CEGID

Code: 8162 Libellé: DSN Montant HS exonérées 2020

Nom court: DSN Montant HS ex

Thème: Heures Complémentaires

Activité: <Toutes>

Rubrique imprimable sur le bulletin

A exclure du calcul du maintien A exclure du calcul de la paie à l'envers

Participe au calcul des IJSS

A ajouter dans le coût global du salarié

Permet de saisir la régularisation du montant des heures supplémentaires 2020

Saisir en période de régularisation du "07/01/2020" au "07/12/2020"

Code DSN 026 "Heures supplémentaires exonérées"

8162 DSN Montant HS exonérées 2020

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Type de calcul effectué: Montant

Base & Taux & Coefficient & Montant				
	Base	Taux	Coefficient	Montant
Type	Eléments variables			Eléments variables
Valeur				
Montant				
Quantité				
Imprimable/Décimales	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2

Mini & Maxi			
	Type	Valeur	
Minimum	<<Aucun>>		
Maximum	<<Aucun>>		

8162 DSN Montant HS exonérées 2020

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | **DSN**

Périodicité Année

Nature prime

Nature <Aucune>

Date d'application 01 janv. 1900

Date modification 01 janv. 1900

Autres éléments

Autre élém... <Aucune>

Date d'application 01 janv. 1900

Date modification 01 janv. 1900

Rappels de paie

Type rappel de paie Heures supplémentaires exonérées

Non soumis à cotisation

Cette rémunération est ajoutée aux profils suivants :

Liste des profils associés				
Type	Code	Libellé	Thème du Profil	Prédéfini
Cas Particuliers	366	Gestion des Heures Sup -20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Cas Particuliers	368	Gestion des Heures Sup +20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Cas Particuliers	674	Apprenti HS exo -20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Cas Particuliers	676	Apprenti HS exo +20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Cas Particuliers	DO6	MSA Apprenti HS exo -20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Cas Particuliers	DO8	MSA Apprenti HS exo +20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Autres Rémunérations	JC4	Hrs sup mensualisées (10,20 et 25%)		CEGID
Autres Rémunérations	JZ6	Hrs sup menu (10,20, 25%) Apprenti		CEGID
Cas Particuliers	LA2	MSA Heures Sup exo -20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Cas Particuliers	MO2	MSA Heures suppl exo +20 salariés	Exo heures supplémentaires	CEGID
Autres Rémunérations	MO4	MSA Hrs sup menu (10,20 et 25%)		CEGID
Autres Rémunérations	MO6	MSA Hrs sup menu (10,20, 25%) App		CEGID

Nombre de profil : 12

4.5.2. Etat

Pour vous aider dans votre saisie, nous vous fournissons un état récapitulatif « HS Exo 2020 » :

Etat justificatif des heures supplémentaires exonérées			
DU 01 janvier 2020 AU 31 décembre 2020			
Etablissement: 001 CBRH PAIE			
Matricule	Nom Prénom	Montant Brut	Montant Net
0000000070	ACTIVITE PARTIELLE Salaré	5 358,00	5 000,03
0000000074	HS MENS Luc	1 999,55	1 865,96
Total	001 CBRH PAIE	7 357,55	6 865,99

Dans cet état, vous retrouvez les montants brut et net des heures supplémentaires exonérées fiscalement pour l'année 2020.



Le montant net est donné à titre indicatif et peut différer du réel (notamment pour les apprentis).

La colonne « Montant Brut » reprend le montant cumulé de la rémunération 8100 et la colonne « Montant Net » reprend le montant de la rémunération 8160 « Montant HS exonérées net 2020 ».

Pour le lancer, vous le retrouver dans le menu Paie / Editions / Etat libre.

4.5.3. Exemple


Sur le bulletin de janvier 2021, vous saisissez une ligne de régularisation sur la rémunération 8162 à partir du montant brut indiqué dans l'état HS EXO 2020.

Si nous reprenons l'édition de l'état ci-dessus pour le matricule 0000000070 :

En saisie de bulletin de janvier 2021, vous saisissez ainsi :

Salaires Bases de cotisation Cotisations Retenues Primes Non Imposables Commentaires Diagnostic							
Code	Libellé	Base	Taux	Coefficient	Montant	Du	Au
8162	DSN Montant HS exonérées 2020						
8162.R01	Rappel DSN Montant HS exonérées 202				5 358,00	07/01/2020	07/12/2020

Vous rencontrerez alors le message suivant :



Validation du bulletin

Confirmez-vous la saisie de la régularisation de la rémunération 8162.R01 concernant le rattrapage déclaratif des HS EXO de 2020 ?

Qui

Non

Si vous êtes réellement concerné, vous répondrez « OUI ».

Dans votre DSN mensuelle, pour le salarié concerné, dans l'onglet « Rémunération », vous aurez une période de régularisation qui apparaîtra ainsi :

Date de début de période de paie	07/01/2020	S21.G00.51.001 Remuneration.DateDebut
Date de fin de période de paie	07/12/2020	S21.G00.51.002 Remuneration.DateFin
Type	001 - Rémunération brute non plafonnée	S21.G00.51.011 Remuneration.Type
Montant	0,00	S21.G00.51.013 Remuneration.Montant
Type	002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage	S21.G00.51.011 Remuneration.Type
Montant	0,00	S21.G00.51.013 Remuneration.Montant
Type	003 - Salaire rétabli – reconstitué	S21.G00.51.011 Remuneration.Type
Montant	0,00	S21.G00.51.013 Remuneration.Montant
Type	010 - Salaire de base	S21.G00.51.011 Remuneration.Type
Montant	0,00	S21.G00.51.013 Remuneration.Montant
Type	026 - Heures supplémentaires exonérées	S21.G00.51.011 Remuneration.Type
Montant	5358,00	S21.G00.51.013 Remuneration.Montant

4.6. 025 Chômage intempérie

A compter de 2021, les heures de chômage intempérie devront être déclarées sur le code type de rémunération 025 « Heures chômage intempérie ».

4.6.1. Paramètres

Pour permettre de gérer ce point, nous apportons le paramétrage suivant :

Cumuls

CH0 « Nb heures chômage intempérie »

Cumuls : CH0 Nb heures chômage intempérie

Caractéristiques Bloc note

Prédéfini CEGID

Code CH0

Libellé Nb heures chômage intempérie

Nom court Nb heures chômage

Thème Salaires Période RAZ Fin Exercice Social

Cumul monétaire

Type coefficient <Aucun> Coefficient

Type d'alimentation du cumul

Par une rémunération Par la Base

Par une cotisation <<Aucun>>

CH2 « Indemnité chômage intempérie »

Cumuls : CH2 Indemnité chômage intempérie

Caractéristiques Bloc note

Prédéfini CEGID

Code CH2

Libellé Indemnité chômage intempérie

Nom court Indemnité chômage

Thème Salaires Période RAZ Fin Exercice Social

Cumul monétaire

Type coefficient <Aucun> Coefficient

Type d'alimentation du cumul

Par une rémunération Par le montant salarial

Par une cotisation <<Aucun>>

Rémunération

4214 « Allocation compl. Intempéries »

4214 Allocation compl. intempéries

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Prédéfini: CEGID

Code: 4214 Libellé: Allocation compl. intempéries

Nom court: Allocation compl.

Thème: Primes / Indemnités imposables

Activité: <Toutes>

Rubrique imprimable sur le bulletin

A exclure du calcul du maintien A exclure du calcul de la paie à l'envers

Participe au calcul des IJSS

A ajouter dans le coût global du salarié

4214 Allocation compl. intempéries

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Type de calcul effectué: $Base * Taux / 100 * Coeff$

	Base	Taux	Coefficient	Montant
Type	Base rémunération	Valeur	Variables de paie	
Valeur	3300	75	0034	
Montant	Absence intempéries		Taux horaire de base...	
Quantité	Heure			
Imprimable/Décimales	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2

	Type	Valeur
Minimum	<<Aucun>>	
Maximum	<<Aucun>>	

The screenshot shows a software window titled '4214 Allocation compl. intempéries'. The interface includes a menu bar with 'Caractéristiques', 'Calcul', 'Validité', 'Déclarations', and 'DSN'. Below the menu, there are several sections: 'Périodicité' with a checkbox and a dropdown; 'Nature prime' with a dropdown set to '<Aucune>', and 'Date d'application' and 'Date modification' both set to '01 janv. 1900'; 'Autres éléments' with a dropdown set to '<Aucune>', and 'Date d'application' and 'Date modification' both set to '01 janv. 1900'; and 'Rappels de paie' with a dropdown set to 'Heures correspondant à du chômage intempéries'. A checkbox 'Non soumis à cotisation' is at the bottom. A red box highlights the 'Rappels de paie' section.

Cette rémunération est ajoutée au profil AB2 « Chômage Intempéries avec CSG/DUCS ». Elle se déclenche à compter de janvier 2021. A contrario, la rémunération 4212 « Allocation compl. Intempéries » ne se déclenche plus après le 31 décembre 2020.

La rémunération 4214 alimente les cumuls CH0 « Nb heures chômage intempérie » et CH2 « Indemnité chômage intempérie ».



Si vous utilisez des rubriques standard ou dossier, pensez à ajouter les cumuls CH0 « Nb heures chômage intempérie » et CH2 « Indemnité chômage intempérie » dans leur gestion associée.

Nous apportons de nouvelles fonctions DSN pour gérer vos DSNs sur ce point.

BUB2 « Nb heures chômage intempérie »

Paramétrage des Fonctions DSN

Prédéfini: CEGID Code: BUB2 Libellé: Nb heures chômage intempérie

Résultat attendu: Numérique Thème DSN: Rémunération Libellé abrégé: Nb heures chômage

Commentaire

Ligne n°: 01 CUM CH0 - CUM R. CH0

Cette fonction est reliée à l'affectation DSN Z026.

Affectations DSN : BVA

Caractéristiques

Prédéfini: CEGID

Version de la norme: CT3 : 2021

Identifiant: Z026

Donnée DSN: Nombre d'heures de chô

Type de champ: Fonction

Champ: BUB2 Nb heures chômage intempérie

Méthode d'alimentation: Affectation multi niveaux

Opérateur: +

BUB4 « Montant heures chômage intempérie »

Paramétrage des Fonctions DSN

Prédéfini: CEGID Code: BUB4 Libellé: Montant heures chômage intempérie

Résultat attendu: Numérique Thème DSN: Rémunération Libellé abrégé: Montant heures ch

Commentaire

Ligne n°: 01

01	CUM CH2 - CUM R. CH2
----	----------------------

Cette fonction est reliée à l'affectation DSN Z028 ;

Affectations DSN : BVB

Caractéristiques

Prédéfini: CEGID

Version de la norme: CT3 : 2021

Identifiant: Z028

Donnée DSN: Montant des heures de d

Type de champ: Fonction

Champ: BUB4 Montant heures chômage intempérie

Méthode d'alimentation: Affectation multi niveaux

Opérateur: +

4.6.2. Exemple

Pour une absence Chômage Intempérie sur le mois de janvier 2021 du 5 au 8 (4 jours pour 28 heures),

3300	Absence intempéries	28,00	13,18652		369,22
3300.1	Chômage intemp 05/01/21 au 08/01/21				
37Y8	Nb de jours calendaires à saisir				
37Z0	Jours calendaires déduction plafond	4,00			
37Z2	Jours calendaires calculés	27,00			
37Z4	Prorata Plafond calculé	0,87			
3806	Nb de jours à saisir				
3810	Trentième calculé	30,00			
4212	Allocation compl. intempéries				
4214	Allocation compl. intempéries	28,00	75,00	13,19	276,99
6068	Absence congés payés				

Vous aurez en DSN,

Type	025 - Heures correspondant à du chômage intempéries	S21.G00.51.011 Remuneration.Type
Nombre d'heures	28,00	S21.G00.51.012 Remuneration.NombreHeures
Montant	276,99	S21.G00.51.013 Remuneration.Montant

5. TAXE SUR SALAIRES MENSUELLE

Nous vous apportons le profil 822 « Taxe sur salaires mensuelle »

Code : 822	Libellé : Taxe sur salaires mensuelle	Prédéfini Cegid : CEGID		
Type du Profil : Taxe sur les Salaires	Thème du Profil :			
Liste des Rubriques Associées				
Nature	Code	Libellé	Imprimable	Prédéfini
	9220	Taxe sur les salaires Taux normal	✓	CEGID
	9222	Taxe sur les salaires 1er taux	✓	CEGID
	9224	Taxe sur les salaires 2ème taux	✓	CEGID
	9228	Taxe sur les salaires 3ie taux	✓	CEGID
	9230	Calcul TS annuelle Taux normal	✓	CEGID
	9232	Calcul TS annuelle 1er taux	✓	CEGID
	9234	Calcul TS annuelle 2ème taux	✓	CEGID
	9236	régul taxe sur les salaire 1 taux	✓	CEGID
	9238	régul taxe sur les salaires 2 taux	✓	CEGID
	9262	Calcul TS annuelle 3ie taux	✓	CEGID
	9264	régul taxe sur les salaires 3 taux	✓	CEGID
Nombre de rubrique :	11	Profil : 822 Taxe sur salaires mensuelle		

Il vous apporte des cotisations qui calculent la taxe sur salaires mensuelle avec des seuils ramenés au mois. A la sortie du salarié ou à la fin de la période fiscale, des régularisations par rapport au calcul annuel sont effectuées.

Exemple de bulletin

Code	Libellé	Base	Tx. Sal.	Montant Sal	Tx. Pat.	Montant Pat.
9220	Taxe sur les salaires Taux normal	20 000,00			4,25	850,00
9222	Taxe sur les salaires 1er taux	664,75			4,25	28,25
9224	Taxe sur les salaires 2ème taux	18 668,25			9,35	1 745,48
9228	Taxe sur les salaires 3ie taux					
9230	Calcul TS annuelle Taux normal	20 000,00			4,25	850,00
9232	Calcul TS annuelle 1er taux	7 977,00			4,25	339,02
9234	Calcul TS annuelle 2ème taux	4 019,00			9,35	375,78
9236	régul taxe sur les salaire 1 taux	7 312,25			4,25	310,77
9238	régul taxe sur les salaires 2 taux	-14 649,25			9,35	-1 369,70
9256	Contribution au dialogue social	20 000,00			0,016	3,20
9262	Calcul TS annuelle 3ie taux					
9264	régul taxe sur les salaires 3 taux					

6. CSG-CRDS SUR HEURES SUPPLEMENTAIRES

Dans le cadre de l'évolution en 2021 de la maille nominative des CTPs pour les DSNs à destination de l'URSSAF, nous éclatons la cotisation CSG-CRDS sur heures supplémentaires sur le modèle de la CSG-CRDS sur les salaires.

Nous créons 3 cotisations :

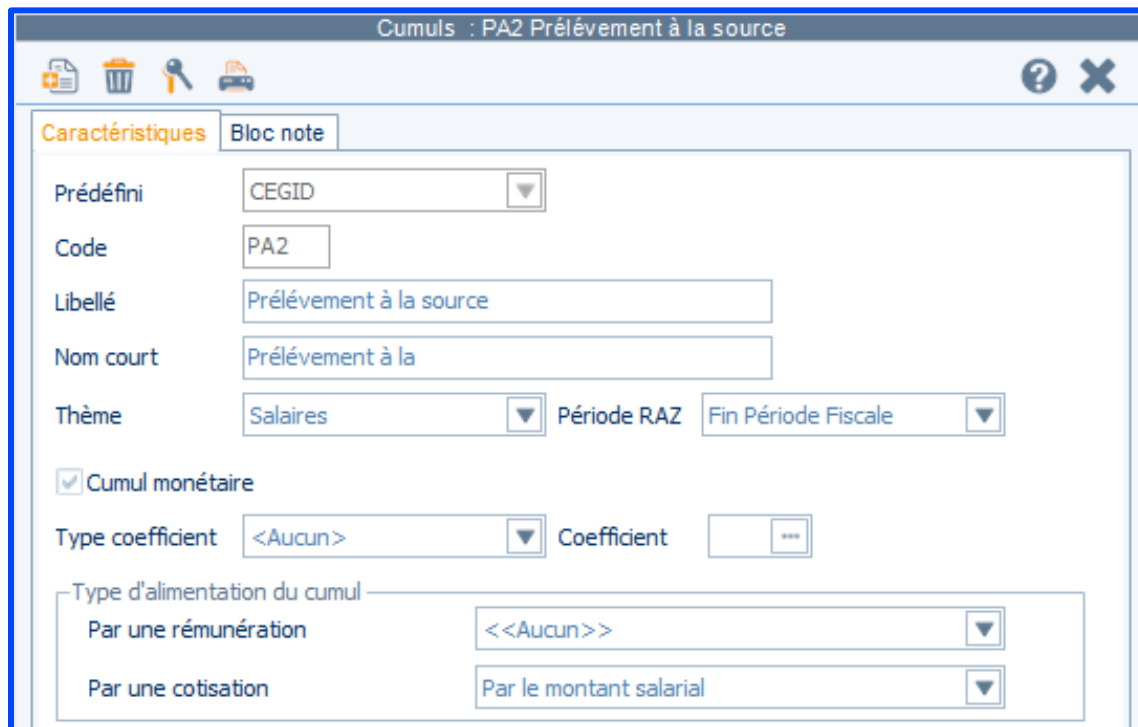
- 90R4 « CSG déductible Heures suppl »
- 90R6 « CSG non déductible Heures suppl »
- 90R8 « CRDS Heures suppl »

Ces cotisations remplacent la cotisation 90R0 « CSG-CRDS Heures suppl » dans les profils suivants :

Type	Code	Liste des profils associés	
		Libellé	Thème du Profil
Cas Particuliers	366	Gestion des Heures Sup -20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID
Cas Particuliers	368	Gestion des Heures Sup +20 salariés	Exo heures supplémentaires CEGID
Autres Rémunérations	JC4	Hrs sup mensualisées (10,20 et 25%)	CEGID
Nombre de profil :	3		

7. PRELEVEMENT A LA SOURCE

Pour vous permettre d'obtenir le cumul annuel du prélèvement à la source par salarié, nous créons un nouveau cumul PA2 « Prélèvement à la source ».



The screenshot shows a software window titled "Cumuls : PA2 Prélèvement à la source". It has two tabs: "Caractéristiques" (selected) and "Bloc note". The "Caractéristiques" tab contains the following fields:

- Prédéfini:** A dropdown menu with "CEGID" selected.
- Code:** A text input field containing "PA2".
- Libellé:** A text input field containing "Prélèvement à la source".
- Nom court:** A text input field containing "Prélèvement à la".
- Thème:** A dropdown menu with "Salaires" selected.
- Période RAZ:** A dropdown menu with "Fin Période Fiscale" selected.
- Cumul monétaire:** A checked checkbox.
- Type coefficient:** A dropdown menu with "<Aucun>" selected.
- Coefficient:** An empty text input field with a "..." button to its right.
- Type d'alimentation du cumul:** A section with two rows:
 - Par une rémunération:** A dropdown menu with "<<Aucun>>" selected.
 - Par une cotisation:** A dropdown menu with "Par le montant salarial" selected.

Ce cumul est alimenté par la part salariale de la cotisation 99P0 « Impôt revenu prélevé à la source ».

8. MALADIE ALSACE MOSELLE MSA

A compter du cahier technique 2021, le code de cotisation à transmettre à la caisse MSA devient le code 115 « Cotisation Alsace Moselle pour le Régime local Alsace Moselle ».

Aussi, nous créons les cotisations suivantes :

- 50N0 « Maladie suppl. Alsace Moselle MSA » : elle remplace la cotisation 50M0 « Maladie suppl. Alsace Moselle MSA » et est ajoutée aux profils suivants :

Type	Code	Liste des profils associés		Thème du Profil	Prédéfini
		Libellé			
Profil type	680	MSA Non Cadre			CEGID
Profil type	682	MSA Cadre			CEGID
Profil type	684	MSA Dirigeant (contrat travail)			CEGID
Profil type	KL6	MSA Accompagnement ds l emploi CAE			CEGID
Profil type	KS4	MSA Stagiaire			CEGID
Nombre de profil :		5			

- 50N2 « Maladie suppl. AM MSA < 0.79 SMIC » et 50N4 « Maladie suppl. AM MSA > 0.79 SMIC » : elles remplaceront les cotisations 50M2 « Maladie suppl. AM MSA < 0.79 SMIC » et 50M4 « Maladie suppl. AM MSA > 0.79 SMIC » et sont ajoutées aux profils suivants :

Type	Code	Liste des profils associés		Thème du Profil	Prédéfini
		Libellé			
Profil type	686	MSA Apprenti NC - 11 taux AT			CEGID
Profil type	688	MSA Apprenti NC +11 et -20 taux AT			CEGID
Profil type	690	MSA Apprenti NC +20 taux AT			CEGID
Profil type	AG6	MSA Apprenti Cadre -11 Taux AT			CEGID
Profil type	AG8	MSA Apprenti Cadre +11 et -20 Taux AT			CEGID
Profil type	AH0	MSA Apprenti Cadre +20 Taux AT			CEGID
Nombre de profil :		6			

Les cotisations 50N0, 50N2 et 50N4 se déclencheront grâce à la valeur 1 de l'élément national 1988 « MSA AM 2021 ».

Éléments nationaux : MSA AM 2021

Caractéristiques

Prédéfini: CEGID

Code: 1988

Libellé: MSAAM 2021

Date de validité: 01 janv. 2021

Libellé abrégé: MSAAM 2021

Thème: MSA

Convention collective: Toutes les conventions

Régime Alsace Moselle

Valeurs non étendues

Valeur: 1,0000

Valeur Alsace Moselle: 1,0000

Type monétaire

Prise en compte du décalage de paie

A contrario, les cotisations 50M0, 50M2 et 50M4 ne se déclencheront plus.

9. INDEMNITE DE TRANSACTION

Nous apportons le groupe de rubriques liées 1018 « CGS/CRDS Indemnité transactionnelle ».

Il vous apporte les rubriques suivantes :

Cotisations

Groupe de rubriques liées					
Nature	Rubrique	Libellé	Prédéfini	Dossier	
Cotisation	90J0	CSG déduc. sur transaction	CEG	000000	
Cotisation	90J2	CSG non déduc. sur transaction	CEG	000000	
Cotisation	90J4	CRDS sur transaction	CEG	000000	
Cotisation	90W6	CSG déduc. sur transaction MSA	CEG	000000	
Cotisation	90W8	CSG non déduc. sur transaction MSA	CEG	000000	
Cotisation	90X0	CRDS sur transaction MSA	CEG	000000	

Rémunération	7114	Indemnité transactionnelle	CEG	000000	
--------------	------	----------------------------	-----	--------	--

Les cotisations 90J0, 90J2 et 90J4 remplacent la cotisation 9006 « CSG CRDS non déduc. sur transaction » qui n'est plus adaptée compte-tenu des évolutions des consignes déclaratives de l'URSSAF.

10. CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Les bornes des âges des tables dossier 024 « Contrat professionnel < BAC » et 025 « Contrat professionnel > BAC » ont été modifiées car le changement en cas de date anniversaire se produisait avec un mois de retard.

Ces tables deviennent :

024 « Contrat professionnel < BAC »

The screenshot displays the configuration window for 'Table Age : 024 Contrat professionnel < BAC'. The 'Caractéristiques' section includes the following fields:

- Convention: Toutes les conventions
- Prédéfini: CEGID
- Code: 024
- Libellé: Contrat professionnel < BAC
- Profil à indure/exclure: <<Aucun>>
- Nature: Age
- Profil en inclusion:

The 'Table de travail' is set to 'Mois', 'Sens' is '<', and 'Résultat' is 'Montant ou Taux ou Quantité'. The 'détail' table below shows the following data:

Mois	Montant ou Taux ou Quantité
192	0
253	55
313	70
999	100

025 « Contrat professionnel > BAC »

Table Age : 025 Contrat professionnel > BAC

Caractéristiques

Convention: Toutes les conventions

Prédéfini: CEGID

Code: 025

Nature: Age

Libellé: Contrat professionnel > BAC

Profil à indure/exclure: <<Aucun>> Profil en inclusion

Table de travail: Mois Sens: < Résultat: Montant ou Taux ou Quantité

détail

Mois	Montant ou Taux ou Quantité
192	0
253	65
313	80
999	100

11. CODIFICATION DUCS

Création de la codification DUCS 1E0022D « CONTRI. ADDIT. SOLI » rattachée au code type personnel 022 « Contrib. Addit. Solidarité Autonomie »

The screenshot shows a software window titled "DUCS paramétrage Paie et GRH : 1E0022D CONTRI. ADDIT. SOLI". The window contains a "Caractéristiques" tab with the following configuration fields:

- Prédéfini: CEGID (dropdown)
- Codification DUCS: 1E0022D (text input)
- Codification DUCS Alsace-Moselle: 1E0022D (text input)
- Libellé codification: CONTRI. ADDIT. SOLI (text input)
- 2ème libellé: (empty text input)
- Base type arrondi: Au plus près (dropdown)
- Montant type arrondi: Au plus près (dropdown)
- Type de cotisation: Base * Taux (dropdown)
- Type de personnel: 022 CONTRI. ADDIT. SOLI (dropdown)
- Type de personnel Alsace-Moselle: 022 CONTRI. ADDIT. SOLI (dropdown)
- DSN thème des CTP: Aucun (dropdown)
- Assiette de cotisation: Déplafonné (dropdown)
- Destinataire de la cotisation: <<Aucun>> (dropdown)

12. KBS DES PLANS DE PAIE PRECEDENTS

Plan de paie du 16 novembre 2020 : [KB0030496](#)

Plan de paie du 16 octobre 2020 : [KB0030321](#)

Plan de paie du 16 septembre 2020 : [KB0030080](#)

Plan de paie du 10 juillet 2020 : [KB0029809](#)

Plan de paie du 16 juin 2020 : [KB0029626](#)

Plan de paie du 15 mai 2020 : [KB0029387](#)

Plan de paie du 10 avril 2020 : [KB0028912](#)

Plan de paie du 24 mars 2020 : [KB0028646](#)

Plan de paie du 17 février 2020 : [KB0028307](#)

Plan de paie du 23 janvier 2020 : [KB0028053](#)

Plan de paie du 16 janvier 2020 : [KB0027942](#)

Plan de paie du 6 janvier 2020 : [KB0027820](#)